

Vous êtes employeur privé ou public ?

Cap emploi, votre partenaire pour vos recrutements et maintiens dans l'emploi



Un réseau national de 98 organismes de placement spécialisés Cap emploi composé de plus de 2200 professionnels

En 2018:

150 000 employeurs privés et publics accompagnés pour le recrutement ou le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés

84 000 contrats de travail conclus
19 500 personnes maintenues dans l'emploi



220 000 personnes handicapées accompagnées
77 700 conseils en évolution professionnelle à destination des personnes handicapées

Nous accompagnons :

- Les employeurs privés
- Les employeurs publics
- Les demandeurs d'emploi
- Les salariés
- Les agents de la fonction publique
- Les travailleurs indépendants

Cap emploi, votre interlocuteur privilégié pour :

L'information et la sensibilisation sur le handicap au travail.
Le soutien dans la mise en place de votre politique emploi handicap.

Le conseil en recrutement, le reclassement professionnel et la gestion des carrières.

Recrutement :

Accompagnement de la définition du besoin jusqu'à la réalisation d'un projet de recrutement
Accompagnement à l'intégration et au suivi en emploi du collaborateur.

Maintien dans l'emploi :

Analyse de la situation, recherche de solution et accompagnement à l'adaptation au poste de travail, au reclassement interne ou à la transition professionnelle.

Un réseau national :
Retrouvez l'annuaire des Cap emploi sur www.cheops-ops.org
Cheops, le réseau des Cap emploi adhérents

Nos plus-values :

- Un interlocuteur unique pour vos recrutements et vos maintiens dans l'emploi.
- Un accompagnement adapté à vos besoins.
- Un appui à la prévention de la désinsertion professionnelle.
- Une expertise du handicap notamment sur les besoins de compensation.
- Un appui à la mobilisation des mesures et des aides de droit commun et spécifiques.

Acteur du service public de l'emploi piloté par :

